

Arts plastiques (1) Musique (1) Arts de la parole (1) Danse (1) 1^{ère} inscription Réinscription

(1) Biffer les mentions inutiles

Personne morale responsable de la collecte des données :
Administration Communale de Sambreville
 Coordonnées du délégué à la protection des données :
Michael Vanderavero, Grand Place, 5060 Sambreville

Nom & Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Sexe (1) : H – F Numéro National : -

📧 Adresse : Rue : N° : CP : Localité :

☎ Téléphones : OU

✉ Courriel :

ETUDES ARTISTIQUES :

Etudes artistiques déjà suivies et/ou en cours dans un autre établissement d'enseignement artistique (ESAHR ou ESA) :

Je m'engage à ne pas m'inscrire dans un même cours auprès d'un autre établissement d'enseignement artistique subventionné ou organisé par la Communauté française (CF).

COURS auxquels l'élève est inscrit	Domaine	Filière	Année	Période(s)	Professeur

DROIT D'INSCRIPTION (conformément à l'arrêté du 20/11/1995)

	Documents à fournir	Montant à payer
<input type="checkbox"/> moins de 12 ans / né(e) après le 31 décembre 2007	A	0
<input type="checkbox"/> plus de 12 ans / inscrit enseignement primaire	A B	0
<input type="checkbox"/> chômeur complet indemnisé	A C	0
<input type="checkbox"/> élève à charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEM	A C D	0
<input type="checkbox"/> élève bénéficiant du revenu d'intégration	A E	0
<input type="checkbox"/> enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	A E D	0
<input type="checkbox"/> élève handicapé	A F	0
<input type="checkbox"/> enfant à charge d'une personne handicapée	A F D	0
<input type="checkbox"/> demandeur d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle	A G	0
<input type="checkbox"/> personne pensionnée sous statut G.R.A.P.A.	A H	0
<input type="checkbox"/> troisième enfant et les suivants inscrit(s) dans un établissement de l'ESAHR (le(s) moins âgé(s))	A I D	0
<input type="checkbox"/> droit d'inscription déjà payé dans un autre un établissement de l'ESAHR	A J	0
<input type="checkbox"/> élève inscrit en humanités artistiques dans l'E.S.A.H.R.	A K	0
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement secondaire artistique de transition ou de qualification du secteur 10 beaux-Arts, groupes : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse	AL	0
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseignement professionnel du secteur 6 Arts appliqués, groupes : Arts décoratifs, Arts graphiques, Audiovisuel ou Orfèvrerie	AL	0
<input type="checkbox"/> né(e) entre le 15 octobre 2001 et le 31 décembre 2007 inclus	A	75 EUR
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement obligatoire, supérieur ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française	A M	75 EUR
<input type="checkbox"/> autre cas né(e) avant le 15 octobre 2001	A	188 EUR

Documents à fournir :

- A. Chaque dossier doit contenir une copie d'un document d'identité attestant de la date de naissance de l'élève (livret de mariage ou carte d'identité ou extrait de naissance ou carte ISI) ;
- B. Attestation de l'école primaire fréquentée ;
- C. Attestation de l'ONEM ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats), **annexe H4** ;
- D. Composition de ménage ;
- E. Attestation du CPAS ;
- F. Attestation du SPF Sécurité Sociale, de l'AviQ, du service PHARE ou du VAPH
- G. Attestation du FOREM, d'ACTIRIS (respectivement, les **annexes H3** et **H2**), du VDAB ou de l'ADG ;

- H. Attestation de l'Office national des pensions ;
- I. Preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés ;
- J. Attestation officielle (**annexe H5**) émanant de l'établissement de l'ESAHR ;
- K. Attestation d'inscription de l'établissement d'enseignement secondaire de plein exercice organisant cette option ;
- L. Attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (**annexe H6**) ;
- M. Attestation d'inscription *en qualité d'élève régulier* dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA, organisé ou subventionné par la Communauté française) ;

Pour les élèves de moins de 18 ans : identité du (des) responsable(s)

Nom & prénom + rôle (parent, tuteur...) :

Date et signature

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

✓ Cochez le/les cours souhaité(s)

COURS	PROFESSEUR	SECTION
FORMATION MUSICALE	TERRY BURNIAUX	AUVELAIS
	EMELINE BURNOTTE	MOUSTIER
		SPY
	LISE DAULMERIE	AUVELAIS
		JEMEPPE
	SHARON HOBIN	AUVELAIS
		JEMEPPE
GILLES MASSART	AUVELAIS	
	MARIA-LUISA RICO-PANADERO	FOSSÉS
		METTET
FORMATION MUSICALE PREPA	MARIA-LUISA RICO-PANADERO	METTET
CHŒUR D'ENFANTS (CHANT D'ENSEMBLE)	GREGORY DECERF	AUVELAIS
	EMELINE BURNOTTE	SPY
ACCORDEON	MYRIAM CHARLOT	AUVELAIS
CHANT	GREGORY DECERF	AUVELAIS
	ESTELLE DENIS	AUVELAIS
CLARINETTE - SAXOPHONE	OGIER BIBBO	AUVELAIS
	CELINE CAUFRIEZ	METTET
		FOSSÉS
FLUTE	KATIA VOTANO	AUVELAIS
GUITARE	BENEDICTE JADIN	AUVELAIS
		FOSSÉS
		METTET
	DAMIEN MINCKE	AUVELAIS
	SARAH RUYSSCHAERT	MOUSTIER
	BRUNO TOSINI	AUVELAIS
JEMEPPE		
METTET		
SPY		
HAUTBOIS	THOMAS MONNIER	AUVELAIS
PERCUSSION	DAVID HAYE	AUVELAIS
PIANO	MARIE-ANGE DELHONTE	AUVELAIS
		SPY
	DEBORAH DELIN	FOSSÉS
		M.ST.GER.
	MARYLINE LEBRUN	AUVELAIS
		JEMEPPE
MARIA NIKITSKAYA	AUVELAIS	
	MOUSTIER	
FLORENCE SURINX	AUVELAIS	
	METTET	
VIOLON - ALTO	EMILIE ANTOINE	AUVELAIS
	JEAN-FRANCOIS BERTEN	AUVELAIS
	ISABELLE BOHEN	AUVELAIS
		JEMEPPE
		METTET
VIOLONCELLE	CAMILLE LEDOCQ	AUVELAIS
JAZZ CORDES	JACQUES PILI	AUVELAIS
JAZZ CLAVIERS	GEOFFREY FIORESE	AUVELAIS
JAZZ VENTS	OLIVIER BODSON	AUVELAIS
	HENRI HOUBEN	AUVELAIS
JAZZ ENSEMBLE	HENRI HOUBEN	AUVELAIS
MUSIQUE DE CHAMBRE	EMILIE ANTOINE	AUVELAIS
MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	STEPHANE ORLANDO	AUVELAIS
HISTOIRE DE LA MUSIQUE	STEPHANE ORLANDO	AUVELAIS

COURS	PROFESSEUR	SECTION
DANSE CLASSIQUE	KRISTEL NOTARRIGO	AUVELAIS
		MOUSTIER
		SPY
	DOMINIQUE SECUNDO	METTET
DANSE JAZZ	DOMINIQUE SECUNDO	AUVELAIS
		METTET
		MOUSTIER
		JEMEPPE
THEATRE POUR ENFANT : ELOQUENCE - DECLAMATION	ANAÏS BEGON	AUVELAIS
		METTET
ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE ORTHOPHONIE	MARIE RENARD	AUVELAIS
		CFWB AUVEL.
		JEMEPPE
	MARIE RENARD (ARSIMONT)	COMMUNAL
		ST FRANÇOIS
ART DRAMATIQUE	ANAÏS BEGON	AUVELAIS
RYTHMIQUE DALCROZE	ARIANE CRESPIN	AUVELAIS
		SPY

L'inscription à un cours d'instrument n'est validée qu'après avoir rencontré le professeur concerné et obtenu un horaire

Ce formulaire complété, daté et signé est à remettre au professeur ou au secrétariat

Les renseignements (montants, exemptions et réductions) concernant le minerval figurent au recto.

Le minerval doit être payé **dès l'inscription.**

Soit sur le compte de l'école : **BE36 0014 0158 0581** en communication, le nom et le prénom de l'élève

Soit par Bancontact au secrétariat

Les éventuels documents d'exemption ou de réduction de minerval doivent être rentrés pour le **1^{er} octobre 2019**

IMPORTANT
Pour les élèves redevables d'un minerval. L'inscription ne sera validée qu'après paiement du minerval et/ou réception des documents d'exemption ou de réduction .

Cours suivis dans une autre académie :

Remarques :

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données et à la loi cadre du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche (ainsi que ses documents annexes) sont traitées par l'établissement dont mention sur la présente fiche d'inscription, dans la stricte finalité de l'administration des élèves. Ces données seront tenues à la disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, pouvoir subventionnant et de contrôle pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit dans la stricte finalité de ses missions de contrôle. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit non seulement auprès de l'établissement précité mais également auprès de la Direction de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, situé rue A. Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles (esahr@cfwb.be).